Les arts font une grande *consommation de cire*, et la chirurgie et la pharmacie l'emploient avec succès.

Section v. — *Produit d'un rucher.*

Rien n'est plus difficile à *fixer que le produit annuel d'un rucher*, parce que la recette brute varie beaucoup, suivant que le canton est plus ou moins favorable pour fournir aux abeilles une abondante récolte; que la température influe beaucoup sur cette abondance, et que le miel varie de qualité et conséquemment de valeur suivant la bonté du nectar, qui n'est pas le même dans toutes les fleurs et qui perd de sa qualité par le mélange de la miellée. Une bonne culture détermine aussi une augmentation de produit. D'une autre part, c'est le produit net qui est à considérer. Il faut déduire au moins les frais de dix années, de la recette de dix années, et diviser ce qui reste en dix parties pour établir une recette annuelle moyenne; ces frais varient également dans les divers départemens de la France, parce que le prix du bois, de la paille et celui de la main-d'œuvre, diffèrent beaucoup. Le produit moyen et net d'une ruche n'est donc pas le même partout, et on ne peut guère l'établir que par cantons.

Mes calculs à Versailles pendant 20 années fixent le *produit net d'une ruche à* 12 fr. par an après la déduction des frais et des pertes des essaims. M. Lombard avait porté ce bénéfice à 24 fr. à Paris, mais j'ignore s'il en avait déduit les frais. Je préférerais, dans tous les cas, m'être trompé en moins qu'en plus, pour ne pas donner de fausses espérances à ceux qui se livreront à la culture de ces insectes intéressans, et qui seraient encouragés par un produit plus considérable que celui sur lequel ils doivent compter.

Je terminerai ce précis en faisant observer que si je n'ai pas indiqué les travaux des apiculteurs mois par mois, comme la plupart des auteurs, c'est parce que la culture des abeilles se règle : 1° par la température si variée du nord au midi de la France, température qui, dans le même canton, est souvent plus ou moins avancée d'un mois, d'une année à l'autre; 2° par les végétaux indigènes à certains arrondissemens et ceux qu'on y cultive, qui ne sont pas les mêmes partout. Ce précis, fait pour toute la France, ne pouvait donc contenir que des préceptes applicables dans tous ses départemens. Ceux qui désireraient de plus grands détails, se procureront le *Traité complet théorique et pratique sur les abeilles, chez madame Huzard, libraire, rue de l'Éperon*, n. 7, à Paris.

Féburier.

Fig. 179. Fig. 178, Fig. 180.

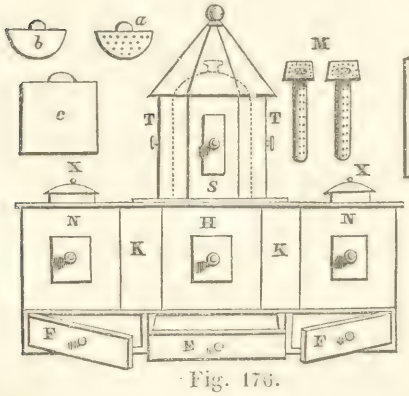


Fig. 176.

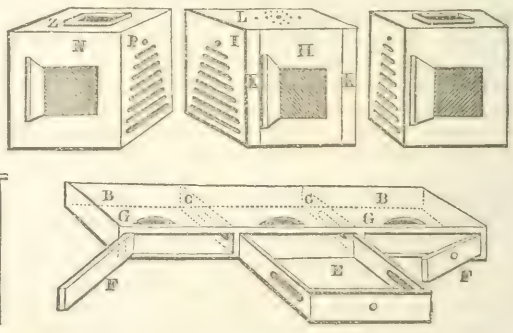


Fig. 177.

Depuis la rédaction de l'article ci-dessus par notre savant collaborateur, on a fait connaître en France une nouvelle ruche ainsi qu'un nouveau procédé pour gouverner les abeilles. Ce procédé, dû à un Anglais, M. Nutt, habitant du Lincolnshire, qui l'a mis en pratique avec succès depuis environ une dizaine d'années, paraît offrir l'avantage de donner du miel de première qualité en plus grande abondance, de faciliter sa récolte, de maintenir les abeilles dans un état de santé et d'activité constantes, et enfin, par des moyens particuliers et l'agrandissement progressif du domicile de ces insectes, de prévenir la sortie des essaims.

Donnons d'abord la description de la ruche de M. Nutt, nous passerons ensuite à l'application qu'il en a faite.

L'ensemble de la ruche se compose au moins de 6 parties, mobiles et indépendantes. Ces parties sont : 1° le socle; 2° le pavillon central; 3° trois à 4 boîtes latérales; 5° une boîte octogone; 6° une cloche en verre. Toutes ces pièces sont assemblées dans la *fig.* 176 où elles forment la ruche complète, mais avec 2 boîtes latérales seulement.

Le socle (*fig.* 177), destiné à supporter toutes les autres pièces, est composé ainsi qu'il suit : AA', planches qui en forment le fond et le dessus et qui ont 15 pouces de largeur, 3 pieds 6 pouces de longueur et 9 lignes d'épaisseur. BBB, 3 côtés latéraux et postérieur, de 3 pouces de hauteur. CC, 2 planches qui divisent le socle en 3 portions égales et sont perforées chacune d'un trou longitudinal de 3 pouces de longueur et 9 lignes de hauteur. Ces trous sont destinés à permettre aux abeilles de passer des faux tiroirs dans le tiroir E de la